

Violences faites aux enfants suivis dans des structures officielles au Bénin de 2019 à 2023 : ampleur et prise en charge

Violence against children in official structures in Benin from 2019 to 2023: importance and management

Damien BG^{1*}, Bonon C¹, Adjallala Y¹, Padanou G², Assi S³, Aguemon B².

1. Centre de Formation et de Recherche en matière de Population, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

2. Département de Santé Publique, Faculté des Sciences de la Santé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

3. Institut Pierre Richet, Institut National de Santé Publique, Bouaké, Côte d'Ivoire

*Auteur correspondant : Damien BG, barikiss2000@yahoo.fr

RESUME

Introduction : Les violences faites aux enfants représentent une menace pour le bien-être global de la société. L'objectif de ce travail était d'étudier les violences faites aux enfants sur la période de 2019 à 2023 au Bénin. **Méthodes :** Il s'agissait d'une étude longitudinale descriptive et analytique portant sur des enfants suivis dans les douze départements du Bénin. Les données étaient extraites de la base du Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant Nouvelle Génération (SI-DoFFE-NG). Les logiciels IBM SPSS Statistics 25 et ArcGIS ESRI 10.4 ont permis de faire les analyses. **Résultats :** Au total, 23 645 cas de violence faites aux enfants dont 153 cas de mutilations génitales féminines et 23492 cas liés aux grossesses précoces, mariages forcés, violences sexuelles et autres types de violences ont été enregistrés. Les enfants âgés de 15 à 17 ans (66,30 %), le sexe féminin (94,14 %), les départements du Borgou (19,60%), de l'Atacora (13,43%) et des Collines (10,03%) étaient les plus touchés ($p < 0,001$). Les mariages précoces, les grossesses précoces, et les violences de toutes formes ont connu une augmentation constante depuis 2019 ($p < 0,001$). Une prise en charge a été apportées aux cas d'excision (23,5 %), aux mariages précoces (90,4%) et aux grossesses précoces (78,72 %). **Conclusion :** Une approche intersectorielle intégrant la santé publique, la justice pénale, les services sociaux, l'éducation, les organisations non gouvernementales, les médias et les entreprises est impérative pour améliorer la prise en charge et réduire l'ampleur de la violence faite aux enfants aux Bénin.

Mots clés : violence, enfants, répartition, prise en charge.

SUMMARY

Introduction: Violence against children is a barrier to the well-being of overall society. The study aimed to provide an in-depth analysis of the burden, the spatial and temporal distribution, the management of the violence against children in Benin from 2019 to 2023. **Methods:** A retrospective study was conducted in the 12 departments of Benin. Data were extracted from the Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant Nouvelle Génération (SIDoFFE-NG) database. IBM SPSS Statistics 25 and ArcGIS ESRI 10.4 software were used for analysis. **Results:** A total of 23,645 cases of violence against children were recorded, including 153 cases of female genital mutilation and 2,3492 cases of early pregnancy, forced marriage, sexual violence and other types of violence. Children aged between 15 and 17 (66.30%), females (94.14%), and the departments of Borgou (19.60%), Atacora (13.43%) and Collines (10.03%) were the most affected ($p < 0.001$). There has been a steady increase in early marriages, pregnancies and all forms of violence from 2019 to 2022 ($p < 0.001$). Treatment was provided for cases of excision (23.5%), early marriage (90.4%) and early pregnancy (78.72%). **Conclusion:** A multi-sectoral approach, involving public health, criminal justice, social services, education, non-governmental organisations, the media and business is imperative to improve the management and to reduce the violence among children burden in Benin.

Key words: violence, children, distribution, management.

INTRODUCTION

La violence faite aux enfants touche jusqu'à un milliard d'enfants et a des répercussions affectives, sociales et économiques durables [1]. Au cours de leur vie, les enfants victimes de violence ont plus de risques d'être atteints de maladies mentales ; d'adopter des comportements dangereux, comme l'abus d'alcool et de drogues, le tabagisme et les rapports sexuels non protégés ; de souffrir de maladies telles que l'infection à VIH ; et d'avoir des problèmes sociaux comme l'échec scolaire et l'implication dans des actes violents ou criminels. Dans le monde, on estime qu'un enfant sur deux âgé de 2 à 17 ans est victime d'une forme de violence chaque année [2]. En 2020, un tiers des élèves âgés de 11 à 15 ans a été victime de la violence entre élèves au cours du mois écoulé, et on estime que 120 millions de filles ont subi une forme de contact sexuel forcé avant l'âge de 20 ans [3]. La pandémie de COVID-19 et les ripostes des pays à celle-ci pourraient conduire à une augmentation de la survenue de la violence à l'encontre des enfants [4,5]. La protection des droits de l'enfant devrait donc occuper une place importante dans les préoccupations nationales et internationales [3,6]. La République du Bénin compte une population jeune significative, et la protection des enfants est une préoccupation majeure. Elle a entrepris des efforts pour lutter contre les violences faites aux enfants à travers le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), en mettant en place des politiques et des programmes et un document de Politique Nationale de Protection de l'Enfant (PNPE) visant à protéger cette population vulnérable [7, 8]. Cette étude avait pour objectif de décrire l'ampleur, la distribution selon les personnes, temps et lieu ainsi que la prise en charge de la violence faite aux enfants enregistrés de 2019 à 2023 au Bénin.

METHODES

Le Bénin est un pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 114 763 km². En termes de subdivision administrative, depuis 1999, le Bénin est subdivisé en 12 départements : Alibori, Atacora, Atlantique, Borgou, Collines, Couffo, Donga, Littoral, Mono, Ouémé, Plateau et Zou [9]. La proportion de la population âgée de moins de 15 ans est d'environ 47,9 % en 2023

[9]. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) joue donc un rôle crucial dans la gestion des défis liés à la violence faite aux enfants à travers ses 12 Directions Départementales et ses 81 Centres de Promotion Sociale (CPS) répartis dans tout le pays.

Il s'agissait d'une étude rétrospective descriptive et analytique portant sur les informations quantitatives provenant du Système Intégré des Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant Nouvelle Génération (SIDOFFE-NG). Elle a été conduite du 21 août au 21 novembre 2023. La population d'étude était constituée des enfants victimes de violence au Bénin. La population source est l'ensemble des enfants victimes de violence enregistrés dans la base SIDOFFE-NG qui renseigne sur les cas de violence au Bénin de 2019 à 2023. Les données proviennent des CPS, des formations sanitaires, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres structures partenaires agréées pour la prise en charge ou la collecte de données sur la violence faite aux enfants. Le principal critère d'inclusion était : i) être âgé de 0 à 17 ans et ii) avoir été victime au moins une forme de violence. Une inclusion exhaustive de tous les enfants intégrés à la base de données SiDoFFE-NG a été faite. D'abord, les données ont été exportées de la base SiDoFFE vers le logiciel Excel puis elles ont été réorganisées en fonction des besoins de notre étude. Le traitement des données s'est fait en deux parties à savoir : la partie descriptive y compris la répartition spatiale et, la partie analytique prenant en compte l'âge, le sexe, la variation temporelle et l'effet des interventions. Le logiciel IBM SPSS Statistics 25 a permis d'analyser les données. Sur le plan descriptif, les violences faites aux enfants ont été estimées grâce à des indicateurs spécifiques en relation avec les sous-thématiques des violences faites aux enfants que sont les mutilations génitales féminines (MGF) et les grossesses précoces/mariage forcés/violences sexuelles et autres. Pour la cartographie, le logiciel ArcGIS ESRI 10.4 a été utilisé. Il a été procédé à une projection géographique des données par département. Sur le plan analytique, le coefficient de détermination linéaire de Pearson R^2 a été calculé. C'est un indice de la qualité de la prédiction de la régression linéaire. Il se situe entre 0 et 1. Il est interprété

comme la proportion de la variance de la variable dépendante qui est prévisible à partir de la variable indépendante. S'il est proche de 1 alors il y a une forte corrélation entre les deux variables mais si R^2 est proche de 0 alors la relation entre les deux variables est faible. L'analyse bivariée a permis de rechercher le lien entre les violences faites aux enfants et l'âge et le sexe. Les données recueillies dans la base données SiDoFFE-NG, ont été enregistrées en toute confidentialité.

RESULTATS

De 2019 à 2023, 23 645 cas de violences faites aux enfants ont été enregistrés avec 153 cas

liés aux mutilations génitales féminines et 23 492 cas liés aux grossesses précoces, mariages forcés, violences sexuelles et autres types de violences. Les enfants âgés de 15 à 17 ans étaient les plus touchés par ces violences (66,30 %) comparés à ceux âgés de 10 ans à 14 ans (25,96 %), cinq à neuf ans (6,19 %), et moins de cinq ans (1,55 %). Les enfants de sexe féminin étaient plus touchés (94,14 %) avec une sexe ratio (H/F) de 0,08. Les MGF étaient des excisions. Les enfants les plus touchés étaient ceux de cinq à neuf ans La prise en charge avait porté sur 23,5% des cas (40,52 %). La prise en charge avait porté sur 23,5% des cas (Tableau I).

Tableau I : Indicateurs de mutilations génitales féminines en fonction de l'âge, base de données SiDoFFE-NG, Bénin, 2019-2023

Indicateurs	Groupes d'âge (années)			
	< 5 ans	5 - 9	10 - 14	15 - 17
Nombre de filles victimes d'excision recensées	5	62	47	39
Nombre de filles victimes d'excision prises en charge	4	6	4	5
Nombre de cas d'excision référés vers les structures de répression	0	4	0	0
Nombre de cas d'excision ayant fait l'objet d'une décision de justice	4	8	15	9

Une prise en charge a été offerte dans 90,4 % des cas de mariages précoces et 78,72 % des grossesses précoces (Tableau II).

Tableau II : Indicateurs de mariages précoces, grossesses précoces, violences sexuelles et psychologiques et autres en fonction de l'âge, base de données SiDoFFE-NG, Bénin, 2019 - 2023

Indicateurs	Groupes d'âge (années)			
	0 - 4	5 - 9	10 - 14	15 - 17
Nombre total de mariages précoces enregistrés	0	0	683	2257
Nombre de mariages précoces pris en charge	0	0	592	2065
Nombre total de grossesses précoces enregistrées	0	0	771	6464
Nombre de grossesses précoces pris en charge	0	0	699	4997
Nombre de cas de violences sexuelles reçus	47	218	1046	1466
Nombre de cas de violences psychologiques ou morales reçus	175	682	1779	2875
Nombre de cas de violences patrimoniales ou culturelles reçus	16	45	118	190
Nombre de cas de violences économiques	5	84	356	507
Nombre de cas d'enlèvements et de séquestrations	62	79	588	962
Nombre de cas de violences physiques	293	753	918	57

De 2019 à 2022, les cas de violences faites aux enfants sont passés de 2168 cas à 6718 cas. En juin 2023, cet effectif reste élevé, soit 4529 cas (Figure 1).

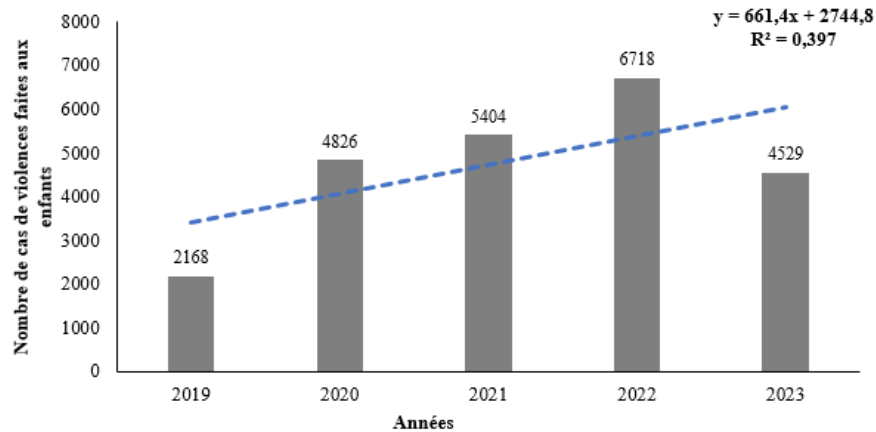
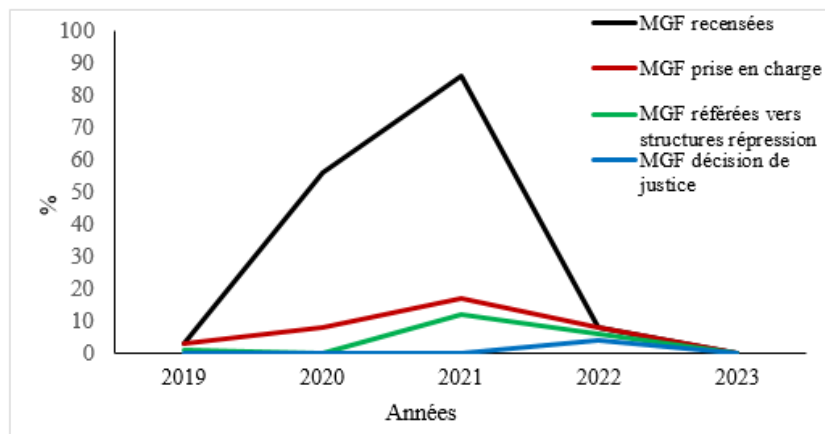


Figure 1 : Evolution temporelle des violences faites aux enfants, base de données SiDoFFE-NG, Bénin, 2019-2023

Le nombre de cas de Mutilation génitale féminine (MGF) recensés de 2020 et 2021 était respectivement de 51 cas et de 80 cas. Aucun cas n'a été enregistré jusqu'en juin 2023. La prise en charge des cas suit la même tendance. Entre 2019 et 2020 aucune sensibilisation n'a été faite pour lutter contre les MGF. Elles ont débuté en 2021 avec 3010 cas pris en charge en 2021, 1000 cas en 2022 et 100 cas en 2023. Quant aux violences basées sur le genre, entre 2019 et 2023, le nombre de personnes touchées par les séances de sensibilisation étaient de 1213, de 512, de 1118, de 1438, et de 693 respectivement. La décision de justice était quasi-absente en ce qui concerne les cas de MGF jusqu'en 2022 où quatre cas ont été concernés (Figure 2).



MG : mutilations génitales

Figure 2 : Distribution temporelle des indicateurs des mutilations génitales féminines, base de données SiDoFFE-NG, Bénin, 2019-2023

Concernant la distribution spatiale, 1583 cas de violences faites aux enfants ont été enregistrés dans le département de l'Alibori, 3173 dans l'Atacora, 1896 dans l'Atlantique, 4636 dans le Borgou, 607 dans les Collines, 1062 dans la Donga, 1357 dans le Couffo, 1192 dans le Littoral, 1461 dans le Mono, 1208 dans l'Ouémé, 632 dans le Plateau et 2438 dans le Zou (Figure 3).

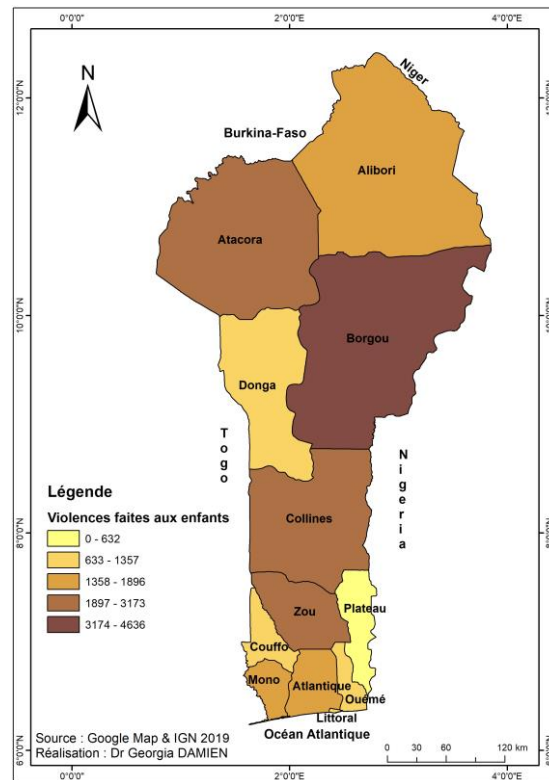


Figure 3 : Distribution spatiale des indicateurs de violences faites aux enfants, base de données Si-DoFFE-NG, Bénin, 2019-2023

DISCUSSION

La présente étude avait pour objectif de décrire l'ampleur, la distribution et la prise en charge des violences faites aux enfants enregistrés dans les structures de protection de 2019 à 2023 au Bénin. Les violences faites aux enfants documentées étaient les excisions, les mariages précoces, les grossesses précoces, les violences sexuelles, les violences psychologiques ou morales, les violences patrimoniales ou culturelles, les violences économiques, les enlèvements et séquestrations et les violences physiques. Depuis 2019, il existait une tendance à l'augmentation des cas de violences à l'encontre des enfants [3-4]. Cette observation pourrait être en lien avec la pandémie de la COVID-19 et la riposte des pays. En effet, la gestion de l'épidémie a touché tous les aspects de la vie sociétale. Ces conséquences ont modifié la prévalence et les caractéristiques de la violence interpersonnelle et donc celle à l'encontre des enfants et des femmes qui constituent les cibles les plus vulnérables de notre société. Au Brésil, le nombre de notifications a augmenté au cours de la pandémie de la COVID-19 par rapport à la même période de l'an-

née précédente ($p < 0,01$), [1,4]. Quant à la variation spatiale, elle est probablement en lien avec les caractéristiques socioculturelles et politiques des régions du pays [10]. En effet, les régions les plus touchées étaient fortement agricoles et les filles étaient culturellement envoyées tôt au mariage. Pour lutter contre les violences faites aux enfants, il est donc nécessaire de surveiller leur ampleur et leurs caractéristiques, de faire fonctionner un système d'information électronique résumant les données avec une analyse plus approfondie pour faciliter la prise de décision. L'une des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de « Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ». Le Bénin fait partie des 89 % des pays à l'échelle mondiale qui ont confié la responsabilité de la lutte contre la violence à l'encontre des enfants à plusieurs secteurs dont celle de l'éducation, de la santé, de la justice et le secteur social. Il existe un plan d'action national pour prévenir la violence à l'encontre des enfants [7]. Cependant la mise en œuvre de ce plan semble très

limitée. Cela s'observe à travers la faible proportion des victimes tout type de violence confondu pris en charge. En effet, la lutte contre la violence faite aux enfants devrait passer par la stratégie INSPIRE [2,8]. En effet, la stratégie INSPIRE est un ensemble de sept stratégies visant à mettre fin à la violence à l'encontre des enfants. Elle repose sur des données factuelles démontrant que la violence envers les enfants peut être évitée. Il s'agit de 1) Mise en œuvre et application des lois : renforcer l'application des lois pour protéger les enfants contre la violence, 2) Normes et valeurs : promouvoir des normes sociales positives et des valeurs qui rejettent la violence, 3) Sûreté des environnements : créer des environnements sûrs pour les enfants, à la maison, à l'école et dans la communauté, 4) Appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants : fournir des ressources et des compétences aux parents et aux soignants pour prévenir la violence, 5) Revenus et renforcement économique : améliorer les conditions socio-économiques des familles pour réduire le stress et la vulnérabilité à la violence, 6) Services de lutte et d'appui : mettre en place des services de soutien pour les enfants victimes de violence, et 7) Éducation et savoir-faire pratiques : sensibiliser et éduquer les enfants, les parents et les communautés sur la prévention de la violence. Cette approche vise à modifier l'environnement social et physique des communautés pour promouvoir des comportements positifs tout en empêchant les comportements nocifs. En Afrique à ce jour, au nombre des sept indicateurs de succès de cette stratégie seule la « mise en œuvre et application des lois » atteint un seuil supérieur à 80 % comparé aux « normes et valeurs », à la « Sûreté des environnements » à « l'Appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants », aux « Revenus et renforcement économique », aux « Services de lutte et d'appui » et à « l'Éducation et savoir - faire pratiques » [5,8]. La cible 16.2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est de : « Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ». Elle prend en compte la prévention y compris la sensibilisation et la prise en charge des cas. La sensibilisation mérite d'être améliorée car demeure faible et concentrée sur les

journées nationales des droits de l'enfant. Concernant la prise en charge des cas des violences faites aux enfants, elle demeure faible pour les MGF mais élevée proche de 80% pour les mariages et les grossesses précoces. Cependant, cette prise en charge ne porte que sur les cas notifiés. En effet, une grande majorité des cas de violences faites aux enfants restent non déclarées. Cependant, le gouvernement béninois a mis en place une ligne d'assistance sécurisée accessible au numéro 138 pour signaler les cas de maltraitance et de violences envers les enfants. Le pays devrait donc améliorer la qualité et le type d'information collecté en y ajoutant par exemple : le caractère répétitif de la violence sur l'enfant, le lieu de survenue de la violence, le lien avec l'auteur de cette violence, le profil de l'auteur, le comportement de la victime en termes de consommation d'alcool et de drogues.

CONCLUSION

Les violences faites aux enfants persistent au Bénin. Une approche intersectorielle de la violence à l'égard des enfants intégrant la santé publique, la justice pénale, les services sociaux, l'éducation, les organisations non gouvernementales, les médias et les entreprises est impérative si l'on veut atténuer ce fardeau croissant en se concentrant sur quatre domaines : la surveillance nationale, la recherche interventionnelle, la législation et la politique, ainsi que les partenariats et la collaboration.

REFERENCES

1. UNICEF. New-York : Action humanitaire pour les enfants 2021. Consulté le 25 octobre 2023. Disponible à : <https://www.unicef.org/media/89441/file/Accion-humanitaria-para-la-infancia-2021-panorama-general.pdf>.
2. Organisation Mondiale de la Santé. Violence à l'encontre des enfants. Principaux faits. Organisation Mondiale de la Santé. Genève : 2022. Consulté le 12 octobre 2023. Disponible à : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children> Organisation Mondiale de la Santé.
3. World Health Organization Global Status Report on Preventing Violence against Children. Geneva: World Health Organization. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. Consulté le 12 décembre 2023. Disponible à : online: <https://www.who.int/publications-detail/9789241565638>

- cef.org/sites/default/files/2020-06/Global-status-report-on-preventing-violence-against-children-2020.pdf
4. de Oliveira SMT, Galdeano EA, da Trindade EMGG, Fernandez RS, Buchaim RL, Buchaim DV, da Cunha MR, Passos SD. Epidemiological Study of Violence against Children and Its Increase during the COVID-19 Pandemic. *Int J Environ Res Public Health*. 2021;18(19):10061. doi: 10.3390/ijerph181910061.
 5. Petrowski N, Cappa C, Pereira A, Mason H, Daban RA. Violence against children during COVID-19: Assessing and understanding change in use of helplines. *Child Abuse Negl*. 2021;116:104757. doi: 10.1016/j.chiabu.2020.104757.
 6. Hillis S, Mercy J, Amobi A, Kress H. Global prevalence of past-year violence against children: a systematic review and minimum estimates. *Pediatrics* 2016; 137(3): e20154079.
 7. Gouvernement du Bénin. Assistance aux enfants victimes de violences : mise en service du numéro gratuit 138. 2020. Consulté le 12 février 2024. Disponible à : <https://www.gouv.bj/article/552/assistance-aux-enfants-victimes-de-violences-mise-en-service-du-numero-gratuit-138/>.
 8. INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants [INSPIRE: seven strategies for ending violence against children]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2017. Consulté le 2 octobre 2023. Disponible à : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/254627/9789242565355-fre.pdf?sequence=1>.
 9. Direction des Statistiques Démographiques et Sociales. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD), Bénin. Projections Démographiques de 2014 à 2063 et Perspectives de la Demande Sociale de 2014 à 2030 au Bénin ; National ; Cotonou. p. 137. Disponible à : <https://instad.bj/actualites/416-projections-demographiques-de-2014-a-2063-et-perspectives-de-lademande-sociale-de-2014-a-2030-au-benin>.
 10. Gracia E, López-Quílez A, Marco M, Lila M. Neighbourhood characteristics and violence behind closed doors: The spatial overlap of child maltreatment and intimate partner violence. *PLoS ONE*. 2018;13:e0198684.
 11. Chandran A, Puvanachandra P, Hyder AA. Prevention of violence against children: a framework for progress in low- and middle-income countries. *J Public Health Policy*. 2011 ;32(1):121-34. doi: 10.1057/jphp.2010.40.